

## CHAPITRE VII

### LE DÉFENSEUR DU PAPE

Frédéric Barberousse. — La lutte du Sacerdoce et de l'Empire. — La diète de Roncaille. — Saint Pierre rencontre l'empereur à Crème. — Le conciliabule de Pavie et le schisme. — Activité déployée par saint Pierre pour faire reconnaître Alexandre III. — Sa rencontre avec l'empereur. — Estime que ce prince lui témoigne. — Activité des Cisterciens dans la lutte pour l'unité de l'Église. — Alexandre reconnu par les Cisterciens, les Chartreux et les rois. — Voyage de saint Pierre à Rome. — Il se rend à Besançon, où il essaie encore, mais sans succès, de fléchir l'empereur.

Cependant l'activité du saint prélat devait bientôt déborder son diocèse, les limites même de la Savoie. Une lutte allait commencer pour lui qui le rendit célèbre dans toute l'Europe. Tout comme saint Bernard, quelques années plus tôt, avait mis fin au schisme d'Anaclet, c'est à défendre l'unité de l'Église, en rassemblant les fidèles autour du pape, que notre saint allait s'appliquer sans relâche, en face du nouveau schisme qui désola l'Église.

Frédéric Barberousse était alors empereur. Grand par l'esprit comme par le courage, ce prince ne faisait servir ses dons qu'à l'ambition. Son désir le plus ardent était de restaurer l'Empire Romain ; et pour y parvenir, il ne prétendait à rien moins que de soumettre Rome et le pape lui-même.

Il n'en était pas moins pieux (1), et il tenait en grande vénération Othon son oncle, qui de moine cistercien au monastère de Morimond, puis d'abbé de cette maison était devenu évêque de Freisingue. L'influence de ce prélat entretenait la piété dans l'âme de l'empereur, son neveu, et modérait ses ambitions.

Ses prétentions s'étaient d'abord heurtées à la résistance d'Eugène III. Anastase IV, qui succéda dans un âge avancé, lui donna quelque espoir. Compliant sur la complaisance d'un vieillard, il était en route pour l'Italie, quand le pape vint à mourir le 3 décembre 1154. Adrien IV, qui ceignit la tiare, se distinguait par la fermeté.

La ville éternelle était alors dans le trouble : Arnaud de Brescia, le fameux tribun, y menait une révolution qui bientôt obliger le pontife à chercher refuge dans le château de Saint-Pierre, abdiquant le gouvernement de la ville.

Cependant l'empereur avançait à travers l'Italie, emportant de force les villes qui lui fermaient leurs portes, en sorte qu'on pouvait juger par là de ses intentions. Néanmoins le pape consentit à le couronner, et la cérémonie eut lieu à Rome, le 18 juin 1156.

(1) Comme preuve de la piété de l'empereur et de son attachement à l'ordre de Cîteaux, on voit souvent citer une lettre qu'il aurait écrite au Chapitre Général de l'ordre en 1155, où il demande d'être affilié à l'ordre en qualité de frère (V. MANNING, *Ann. Cist.*, a. 1155, cap. I, n° 5 ; t. II, p. 267). On se demande comment cette lettre a pu si longtemps être attribuée à Frédéric I<sup>er</sup>. L'empereur, en effet, y prend le titre de Roi de Sicile ; or, le royaume de Sicile ne fut rattaché à la couronne impériale qu'en 1194, quelques années après la mort de Barberousse. Il ne peut s'agir que de Frédéric II. Le R. P. CANNIZZ, dans ses *Statuta Cap. Gen.*, t. I, p. 431, replace à sa vraie date, c'est-à-dire en 1215, cette lettre de l'empereur ; d'après un ms. des *Capit. Gen.* du xiii<sup>e</sup>-xiiii<sup>e</sup> siècle, de la bibliothèque de Dijon.

Frédéric avait jusque-là gardé vis-à-vis du pape une attitude respectueuse et soumise. Ayant, dans le couronnement, obtenu ce qu'il souhaitait, il ne devait plus garder de mesure. La lutte entre le Sacerdoce et l'Empire allait s'engager de nouveau, non plus comme auparavant à propos des investitures, mais au sujet même du pouvoir temporel de l'Église et de son indépendance.

Une première querelle naquit en cette même année 1156, que l'empereur répudia sa femme Adélaïde, fille de Thibaud, margrave de Vohbourg, épousée en 1149. Portant ses vœux sur Béatrix, comtesse de Bourgogne, il se promettait par une nouvelle alliance de satisfaire ses ambitions au delà des Alpes. Le pape s'opposa au mariage. L'empereur passa outre ; et par cette union entra en possession des royaumes d'Arles et de Bourgogne. A ce premier sujet de conflit, des contestations s'ajoutèrent à propos d'un mot relevé dans une lettre du pape à l'empereur, dont l'occasion fut la suivante. En 1157, un archevêque suédois, qui se rendait à Rome, avait été pris par des bandits, sans que l'empereur s'en émut. Le pape témoigna de son mécontentement dans une lettre où il disait à Frédéric que, l'ayant couronné de ses propres mains, il lui aurait accordé d'autres bienfaits plus grands encore, s'il avait été nécessaire. Ces bienfaits étaient dits en latin *beneficia*. L'empereur l'entendit comme bénéfices ou fiefs, en sorte qu'il accusa le pape de le regarder comme son vassal ; alors qu'il prétendait ne tenir l'empire que de Dieu seul.

Les intentions de l'empereur et de son entourage n'étaient rien moins que pacifiques. Dans une diète tenue à Besançon, où les légats du pape parurent, une querelle s'éleva en termes si vifs qu'on faillit en venir aux mains.

De nouveau le pape écrivit pour se plaindre, en même temps que, saisissant l'occasion, il avait soin de s'expliquer sur le sens du mot *beneficia*, qui avait causé tant de colère. Pour plus de complaisance, ce fut, cette fois, Othon de Freisingue lui-même qui se chargea de traduire la déclaration du pape. Le zèle prêtre sut même si bien faire, qu'il réconcilia pour cette fois le pape et l'empereur.

Par malheur, sur ces entrefaites, Othon de Freisingue vint à mourir ; et ce fut un grand déclin pour l'Église. Alors qu'il se rendait à Cîteaux pour le Chapitre Général, il tomba malade dans son abbaye de Morimond, où il s'était arrêté en passant, et y rendit le dernier soupir, le 22 septembre 1158.

Entouré de courtisans qui n'attendaient que cette mort pour le pousser à abjurer toute mesure, l'empereur, réchauffant le feu de ses anciennes querelles, et n'écoutant plus que son ambition, engagea la lutte contre le pape. Usant du terrain juridique, dans une diète tenue à Roncaille, le 11 novembre 1158, il convoqua les principaux légistes de l'empire, qui ne manquèrent pas de trouver dans le code Justinien de quoi fonder en droit les prétentions du nouveau César à la domination universelle, et rédigèrent toute une législation sur ces bases.

Dans Rome même, les persécutions exercées par les agents de l'empereur obligèrent le pape à quitter la ville sainte. Il se réfugia à Anagni, au mois de mai 1159. Résolu à lancer l'excommunication contre Barberousse, il ne voulut pas le faire sans un dernier avertissement, auquel l'empereur ne répondit que par des violences. L'excommunication allait être fulminée, quand le pape, qui depuis quelque temps déjà était gravement malade, vint à mourir le 1<sup>er</sup> septembre 1159.

Pendant ce temps, l'empereur était entré en Italie à la tête de son armée. En 1158, il s'était rendu maître de Milan, puis il avait entrepris de réduire les villes lombardes qui lui tenaient tête.

L'élection qui eut lieu huit jours après la mort du pape, désigna pour lui succéder le cardinal Roland Bandinelli, qui prit le nom d'Alexandre III. Le nouveau pape était loin d'être un partisan des revendications de l'empereur. Il avait même eu à se plaindre particulièrement des mauvais traitements de celui-ci, ayant été malmené deux ans plus tôt, à la diète de Besançon, où il avait paru comme le gât du souverain Pontife.

L'empereur saisit l'occasion de la mort du pape pour placer sur le siège de saint Pierre une de ses créatures. En même temps que se faisait l'élection, trois cardinaux s'étaient réunis pour faire un pape eux aussi. L'un des trois, Octavien, fut élu par les deux autres, et prit le nom de Victor IV.

L'empereur feignit alors de ne savoir quel parti prendre devant les deux prétendants ; et il eut l'idée de tenir un concile, qui déciderait du pape légitime. Il réunit tout d'abord à Crème, au mois d'octobre 1159, un certain nombre d'archevêques et d'évêques, auxquels il posa la question de l'opportunité d'un concile. Pendant que se tenait cette consultation, voici qu'arriva à Crème l'archevêque de Tarentaise, accompagné de l'abbé de Clairvaux(1), de l'abbé de Morimond et d'autres abbés encore. Ils venaient trouver l'empereur, qui s'appretait à marcher de nouveau

(1) L'abbé de Clairvaux était alors Fastrède, disciple de saint Bernard, qui fut plus tard abbé de Cîteaux.

sur Milan, pour le supplier d'épargner la ville et ses habitants, ainsi que le monastère de Clairvaux de Milan, fondé tout près de la ville par saint Bernard.

C'est une lettre de l'empereur lui-même, adressée à Eberhard évêque de Salzbourg, et datée du 16 février 1160, qui nous raconte le fait : « Tandis que nous consultations des hommes d'Église, à savoir des archevêques et des évêques, arrivèrent, pour ainsi dire envoyés de Dieu, l'archevêque de Tarentaise, l'abbé de Clairvaux, l'abbé de Morimond et dix autres abbés, implorant la paix pour les Milanais. Après avoir reçu notre réponse, ils allèrent demander les intentions des Milanais. Ceux-ci répondirent : « Seigneurs pères, nous sommes tenus par un serment fait « au pape et aux cardinaux, en vertu duquel nous ne pouvons nous réconcilier avec l'empereur sans leur volonté ; « et, de leur côté, eux-mêmes doivent aussi, pour le faire, « attendre notre assentiment. — Les abbés leur dirent : « Désormais nous n'êtes plus tenus vis-à-vis du pape, puis-« qu'il est mort. — Mais eux de réparer aussitôt : Si le « pape est mort, nous n'en sommes pas moins tenus vis-à-vis « des cardinaux, et eux vis-à-vis de nous. — Ces abbés ont « attesté avoir reçu cette réponse, devant beaucoup « d'hommes religieux (1) ».

Adrien IV avait en effet, au commencement du mois d'août 1158 obtenu des villes de Milan, Brescia, Plaisance et Crème l'engagement de ne pas traiter avec l'empereur sans son assentiment.

(1) Voir RAGWIN, continuateur des *Gesta Federici*, d'Otton de Freisingue, liv. II (IV), ch. lxxix, dans BOUGUER, *Rec. hist. des Gaules*, t. XVI, p. 687 ; V, également TISSIER, *Bib. Patr. Cist.*, t. VIII, p. 308 ; LABBE, *Concilia*, t. X, col. 1391-92.

Frédéric cherchait l'occasion de réduire pour tout de bon les Milanais, qui étaient à la tête de la résistance. L'archevêque de Tarentaise et les abbés qui l'accompagnaient voulaient éviter de nouveaux malheurs. A leur arrivée, l'empereur crut devoir les consulter sur la tenue d'un concile. Quelles furent leurs réponses ? On ne le sait pas exactement. Il semble bien cependant que l'abbé de Clairvaux, Fastède, approuva le projet de Frédéric ; car après le concile qui eut lieu en effet, une lettre encyclique des présidents de l'assemblée nous apprend que l'on convoqua les deux prétendants au pontificat suprême, Alexandre III<sup>e</sup> et Victor IV, et cela sur l'avis de vingt-deux évêques, des abbés de Cîteaux et de Clairvaux, et d'autres religieux présents (1). L'abbé de Cîteaux Lambert, que nous voyons apparaître ici, se trouvait-il dans l'assemblée des évêques réunis à Crème ? On peut le supposer, car s'il se fût trouvé dans le groupe d'abbés qui accompagnaient notre saint, l'empereur dans sa lettre à Eberhard n'eût pas manqué de nommer à part un tel personnage.

La réponse de l'archevêque de Tarentaise ne nous est pas connue non plus. On doit au moins croire que, sans être favorable à l'idée d'un concile, dont, sans doute, il prévoyait que l'empereur tenait dans ses mains la décision, il n'osa pas cependant s'y opposer catégoriquement. Vraisemblablement à cette époque, aussitôt après l'élection, son opinion sur le vrai pape ne devait pas être encore formée. Quoi qu'il en soit, il parait bien qu'il ne se prononça pas pour le concile, car l'empereur n'eût pas manqué de se réclamer de l'approbation d'un archevêque ; et d'autre

(1) Voir LABBE, *Concilia*, t. X, col. 1393 C.

part, il n'est pas vraisemblable que les présidents de l'assemblée l'aient voulu comprendre, dans leur encyclopédie, parmi les vingt-deux évêques qui approuvèrent le projet. On peut donc penser qu'il ne tomba pas dans le piège que ne surent éviter les abbés de Cîteaux et de Clairvaux qui, mieux renseignés dans la suite, reconnurent leur erreur et s'abstinrent d'assister au concile, auquel d'ailleurs aucun Cistercien ne parut.

Ce concile, qui a gardé dans l'histoire le nom de conciliaire (1) de Pavie, se tint au commencement de l'année 1160. Alexandre III s'y vit lancer l'anathème, et Victor IV fut reconnu comme pape. Là commença le schisme qui devait désoler l'Église pendant de longues années. La lutte commença alors entre les partisans d'Alexandre et ceux d'Octavien. En masse les archevêques et les évêques de l'empire embrassèrent le parti de Frédéric. Presque seul parmi eux, l'archevêque de Tarentaise tint tête à l'antipape et à l'empereur.

D'abord, en Tarentaise il mit tout en œuvre pour instruire les fidèles confiés à ses soins ; mais son zèle pour la défense de l'Église et du pape ne pouvait s'en tenir aux limites de son diocèse. On le vit alors parcourir les pays voisins, prêchant partout l'union autour du pape légitime Alexandre III. Son action s'étendit plus loin encore, dans toute la Bourgogne, en Alsace et en Lorraine ; et Dieu se plut à sanctionner par des miracles la vérité de la cause qu'il défendait. Un jour qu'il se trouvait à

(1) Le mot semble bien être d'Alexandre III lui-même. On le trouve dans une de ses lettres à Eberhard de Salzbouurg, datée du 20 janvier 1161 ; V. *Patr. Lat.*, t. CC, col. 102.

Rouffach, en Alsace, après qu'il eût célébré la messe, on lui amena une femme, qui, depuis neuf ans, marchait avec des béquilles, à la suite d'une chute où elle s'était brisé les os des jambes. Le saint, auprès une courte prière, lui imposa les mains. La malade aussitôt brandit en l'air ses béquilles et se mit à marcher sans l'aide de personne. Au même endroit deux boiteux furent encore guéris : l'un au contact du saint, l'autre avant même d'avoir pu traverser la foule pour venir jusqu'à lui.

Ailleurs, on le conduisit auprès d'une possédée, torturée à tel point par le démon qu'on croyait qu'elle allait rendre l'âme. Le saint s'approcha, et dit tout bas à l'oreille de la malheureuse : « Il faut que tu sortes. *Necesse est ut egrediaris ab ea* » (1). Le démon sortit en effet, sur l'heure et la malade fut guérie.

Notre archevêque avait été au plus pressé. Ne fallait-il pas tout d'abord éclairer les esprits, qui au bruit des nouvelles contradictoires, ne savaient quel parti prendre ? Il n'hésita pas, après cela, à aller trouver l'empereur en personne, pour lui représenter la désolation dont il était la cause pour l'Église, de laquelle il se proclamait partout le défenseur. Si l'empereur, sur les instances du saint, renonçait à défendre l'antipape, du même coup le schisme était fini. Mais Frédéric resta inflexible. Néanmoins, il fit montre à l'égard de l'archevêque de marques d'honneur et de révérence qui étonnèrent son entourage. Alors qu'il se montrait d'une rigueur extrême envers tous ceux qui s'opposaient à ses desseins ; alors que des évêques étaient exilés par son ordre, que des abbés, des monastères entiers

(1) V. *AA. SS. Boll.*, Maii t. II, p. 329 et 339.

s'entuyaient à ses menaces, comment l'archevêque de Tarentaise, le plus déclaré de tous dans la lutte contre l'antipape, n'avait-il pas encore connu la disgrâce ou l'exil ? Au contraire, il était reçu par l'empereur avec de grands égards. Il faut croire que sa douceur, la liberté même qu'il savait garder sans manquer au respect et à l'honneur dès à ce grand prince, sa sainteté surtout, provoquaient chez Frédéric cet effet inattendu. On ne manqua pas d'en faire à celui-ci la remarque. On lui représenta que celui qu'il recevait avec tant de ménagements, et dont il vantait même publiquement la sainteté, était son plus grand adversaire, un ennemi même, qui ne cessait de représenter l'empereur comme un schismatique, et de lui lancer publiquement l'anathème. L'empereur répondit par ces paroles où se montre la grandeur d'âme : « Si je m'oppose à aux hommes, ils le méritent bien ; mais comment voulez-vous que je m'oppose à Dieu lui-même. *Si hominibus « ut mentitur, contrarium me exhibeo tu ne velis ut evidenter « opponere me incipiam Deo »* (1). Parmi les prélats de l'empire, il en était un autre à l'égard duquel de pareils sentiments de respect et d'admiration l'emportaient dans le cœur de l'empereur. C'était le bienheureux Éberhard, archevêque de Salzbourg, que Barbarousse, aussitôt après le conciliabule de Pavie, essaya de gagner à sa cause, dans une lettre dont on vient de lire un passage. L'empereur y mettait tout en œuvre pour légitimer l'élection d'Octavien, l'antipape ; mais ce fut sans succès, et l'archevêque de Salzbourg se rallia à Alexandre. Tout comme pour l'archevêque de Tarentaise, Frédéric continua de le traiter

(1) *AA. SS. Boll.*, Maii t. II, p. 327.

avec de grands égards. La seule présence d'Éberhard, lion dans la vie du prélat, la dignité de son aspect, sa modestation, sa sainteté en imposant à l'empereur, qui ne craignait pas de l'avouer à ses familiers (1).

Ainsi celui devant lequel tremblait l'univers, dont on comparait les emportements au rugissement du lion, était-il soudain vaincu au seul aspect des saints ; montrant par là qu'on ne devait pas désespérer de le voir un jour rentrer dans le sein de l'Église.

Peu à peu se réalisait le groupement autour d'Alexandre III, grâce à l'activité de l'archevêque de Tarentaise. Ses efforts furent secondés en France par un prélat très puissant, Cistercien lui aussi, ancien disciple de saint Bernard à Clairvaux. Il s'agit de l'évêque de Beauvais, Henri, frère du roi de France, qui fut plus tard archevêque de Reims.

Dès le commencement du schisme, il s'était déclaré pour Alexandre ; et le pape ne pouvait trouver de meilleur avocat auprès de Louis VII. Les nombreuses lettres du Souverain Pontife à son adresse nous montrent le rôle important qu'il joua en France pour la défense du pape légitime.

Il déploya, en effet, toute son activité pour faire sortir le roi de son indécision, où le retenaient une foule de bruits contradictoires, comme aussi les démarches et les machinations de l'empereur, qui mit tout en œuvre pour le gagner à sa cause.

Les efforts d'Henri de Beauvais aboutirent enfin. C'est, en effet, grâce à lui (2) que se tint à Toulouse, au mois d'oc-

(1) *V. Vita S. Eberhardi*, dans *AA. SS. Boll.*, Jun. t. V, p. 227 E.

(2) C'est une lettre du pape lui-même à Henri de Beauvais qui

tobre 1160, un concile où les églises de France et d'Angleterre reconnurent le vrai pape, et où les rois des deux pays firent savoir leur volonté d'adhérer au parti d'Alexandre (1).

L'événement était d'importance ; et l'empereur ressentit vivement ce premier échec de sa politique.

Cependant plusieurs abbés cisterciens étaient aussi entrés dans la lutte. Philippe, abbé du monastère de l'Aumône, s'était rendu, sur délégation d'Alexandre, auprès du roi de France et du roi d'Angleterre, et il avait réussi à les gagner à la cause du pape légitime, sans parvenir toutefois à obtenir qu'ils se prononçassent encore officiellement (2). Puis avec les deux légats du pape, Otton et Henri (3), il avait souscrit une longue lettre adressée à tous les prélats de la Chrétienté pour leur démontrer la légitimité de l'élection d'Alexandre III (4).

De nouvelles démarches furent tentées auprès de Frédéric par l'abbé de Cîteaux, Lambert et par Idesbalde, abbé du monastère des Dunes, en Flandre. D'autres abbés de l'ordre soutinrent dans leurs sermons la cause d'Alexandre.

nous l'apprend. On y lit ces mots : *Nosttram receptionem quæ in concilio in Francia celebrato solemniter facta est, magis quam tibi nulli mortalium imputamus*, dans BOUGUËR, *Rec. hist. Gaules*, t. XV, p. 768 ; *Pal. Lat.*, t. CC, col. III.

(1) L'abbé de Clairvaux, Fastrede, dans une lettre à Ombon évêque de Vérone, a retracé la marche du Concile. V. LABBE, *Concil.*, t. X, col. 1407 ; *Pal. Lat.*, t. CC, col. 1363.

(2) V. *Eristola Philippi abbatis de Eleemosyna Alexandro Papæ nouiter facta*, dans d'ACHENY, *Spicil.*, t. III, p. 527

(3) Henri de Pise, cardinal prêtre des SS. Nérée et Achillée, autrefois moine de Clairvaux, puis abbé de Saint-Anastase.

(4) V. TISSIER, *Bibl. Cist.*, t. III, p. 241.

xandre III. Tel Saint Aélrède, abbé de Rievaulx, en Angleterre, qui montre la folie qu'il y a à vouloir opposer trois cardinaux, Octavien entre ses deux électeurs, à tout le reste de la cour romaine qui adhère au pape Alexandre : *Cernite nunc Joannem, nunc Vuidonen in parte una, et infer eos Octavianum ; cernite et reliquam curiam ex parte altera, et Alexandrum inter eos* (1).

En 1161, le chapitre Général de Cîteaux se ralliait à Alexandre, événement d'une grande importance, car du même coup il emportait l'adhésion de plus de quatre cents monastères cisterciens répandus dans le monde entier.

Bientôt, sous l'impulsion de Saint Anselme, les Chartreux en faisaient autant. Les princes ne tardèrent pas à suivre leur exemple. Enfin le roi de France et le roi d'Angleterre, dont la politique, depuis quelque temps, marquait de nouvelles hésitations et semblait se laisser gagner à la cause de l'empereur, se rangèrent, de façon éclatante cette fois, aux côtés d'Alexandre.

Au mois de mai 1163, au concile de Tours, où ils vinrent en personne, ils reconnurent solennellement Alexandre III, en présence du pape lui-même, qui venait de passer en France, fuyant les persécutions de l'empereur ; et devant une assemblée de plus de cent évêques, au nombre desquels, bien qu'aucun document ne soit là pour l'affirmer, on a peine à croire que ne comptait pas l'archevêque de Tarentaise (2).

(1) *Sermo XXXIII de oneribus*, dans TISSIER *Bib. Pal. Cist.*, t. V, 276 ; *Patr. Lat.*, t. CXCIV, col. 460 (*Sermo XXIV*). — MANNIGER, *Ann. Cist.*, t. II, p. 332, et BARONIUS, t. XIX, p. 166, n° 3, renvoient au sermon CCXXXI, on ne sait d'ap. quel recueil.

(2) On lit dans l'histoire de Vézelay : *Alexander Turonicam metro-*

L'empereur ne s'obstinait pas moins. A la mort d'Octavien, l'antipape, survenue en 1164, il eut le courage de lui nommer un successeur, Pascal III, à qui l'on doit la canonisation de Charlemagne.

Cependant chaque jour, Frédéric voyait diminuer le nombre de ses partisans. En désespoir de cause, à la diète de Wurzburg, en 1165, il fit jurer aux grands de l'empire que jamais ils ne reconnaitraient Alexandre. A Pascal III succéda encore un nouvel antipape. Mais alors la période critique était passée. Les uns après les autres, les souverains se rangeaient aux côtés du pape légitime. L'unité de l'Église était sauvée. A lui seul l'empereur représentait l'opposition, désormais impuissante.

Le pape n'oublia pas les services que lui avaient rendus les Cisterciens. On peut voir quel prix il y attachait dans une lettre qu'il écrivit à cette époque à Henri frère du roi, alors archevêque de Reims, où il recommanda à son attention les moines de Cîteaux et leurs monastères. Sa reconnaissance pour eux, dit-il, est d'autant plus grande que les premiers entre tous les religieux, leur défense de l'Église a été plus avisée, et plus grand leur zèle pour le maintien de l'unité (1).

Cependant vers la fin de l'année 1165, Alexandre avait pu rentrer dans Rome. Bientôt il appela auprès de lui

*polin urbem adit et concilium ibidem tenuit omnium episcoporum Lugdunensium, Narbonensium, Viennensium, Bituricensium, Senonensium, Remensium, Rotomagensium, Turonensium, Burdegalensium, Arelatensium, Alpinensium, Apenninorum et maritimarum centum quinque numero, dans LABBE, Concilia, t. X, col. 1425; Bouguier, Rec. hist. Gaules, t. XII, p. 332; Pat. Lat., t. CXXCIV, col. 1636.*

(1) V. Bouguier, Rec. hist. Gaules, t. XV, p. 817; Pat. Lat., t. CC, col. 336.

l'archevêque de Tarentaise. On peut supposer qu'il voulait être renseigné sur l'état des affaires en France, et en particulier sur les rapports avec l'Angleterre, où le différend qui s'était élevé entre le roi et Thomas, archevêque de Cantorbéry, au sujet des investitures, venait d'aboutir à l'exil du prélat. Non content de l'avoir chassé de ses états, le roi d'Angleterre venait d'écrire au roi de France pour lui demander de ne pas souffrir plus longtemps dans son royaume le saint archevêque, réfugié au monastère cistercien de Pontigny (1).

L'archevêque de Tarentaise partit pour Rome. Partout où il passa, en Toscane et même jusqu'en Campanie, il s'efforça de confondre les derniers tenants du schisme, et d'apaiser les esprits par sa parole, souvent appuyée par des miracles.

Le récit de ce voyage nous est conservé dans une lettre qu'écrivit Walpert ou Guibert, évêque d'Aoste, au pape Célestin III, à l'occasion de la canonisation de saint Pierre (2). Avant d'être évêque, Walpert avait accompagné celui-ci à Rome; c'est donc un témoin qui nous raconte la marche triomphale du saint à travers l'Italie, où sur son passage, nobles et grands accouraient à sa rencontre.

Les deux voyageurs firent route par Verceil, qu'ils trouvèrent agité par des dissensions intestines. Le saint fut appelé à y consacrer une église. Il ne manqua pas l'occasion de parler à la foule. Il prêcha la concorde et la paix avec tant de conviction et tant de feu que, sur-le-

(1) V. Bouguier, Rec. hist. Gaules, t. XVI, p. 107.

(2) V. AA. SS. Boll., Maii t. II, p. 343 D.



champ, on voulut entreprendre des négociations. Il mena les choses si rondement que le jour même la paix était signée ; ne trouvant pas le temps de célébrer la messe sur l'autel consacré, comme le comporte la cérémonie.

A Pavie, tandis qu'il célébrait les saints mystères dans l'église Saint-Michel, le peuple y accourut en foule. Profitant de la presse, une femme déroba la bourse d'un des assistants. Celui-ci raconta le fait au saint, qui pour toute réponse leva les yeux vers le ciel. Cependant la voleuse, devenue subitement aveugle, cherchait à fuir, sans parvenir à trouver la porte. On arrêta la malheureuse, qui avoua son méfait et restitua la bourse.

Nos voyageurs passèrent ensuite par Bologne, où ils furent regus avec de grandes marques d'honneur. Jean, évêque de cette ville, souffrait alors de grands maux de tête. Il pria notre saint de le venir visiter pour le guérir. Il fut en effet guéri, et l'a attesté à plusieurs reprises.

Dans la même ville, à l'église Saint-Félix, un vieux moine, aveugle depuis sept ans, fut amené par ses confrères au serviteur de Dieu. Celui-ci lui frota les yeux de salive, et y traça le signe de la croix ; puis il rentra chez lui. Le lendemain, alors qu'il s'appretait à célébrer la messe, les moines, accompagnés d'une foule de peuple, lui amenèrent le vieillard qui avait recouvré la vue. L'auteur de la lettre se porte garant du fait, et atteste qu'il a vu le moine lire avec facilité une fine écriture.

Walpert ajoute qu'au milieu des louanges et des honneurs dont il était comblé par les puissants de la terre, le saint archevêque ne manquait pas de rentrer en lui-même, se rappelant avec larmes sa misère et son humble origine, de peur de se laisser étourdir par la gloire.

Le pape le reçut avec de grandes marques d'amitié. L'historien ne dit rien de plus, sinon qu'à son retour, le saint fut attaqué sur le chemin. Peut-être était-ce un partisan de l'antipape qui avait appris son passage ; ou simplement de ces seigneurs qui se faisaient voleurs de grands chemins, et qui en voulait aux montures et aux bagages de la petite escorte. Quoi qu'il en soit, comme il se précipitait sur nos voyageurs, son cheval roula à terre et se cassa une jambe. Le malheureux vit dans cet accident comme une punition de Dieu ; et, se jetant aux pieds du saint, il demanda son pardon. Puis il se mit à son service pour l'escorter, avec autant de dévotion qu'il avait mis de fureur d'abord à se jeter sur lui : *non minori devotione procedens ad prosequendum et obsequendum, quam furore prius ad persequendum fuerat animatus*, nous dit Geoffroy (1) heureux d'avoir trouvé trois mots de même consonnance avec des sens différents, et même opposés.

Si le péril couru par la Chrétienté semblait désormais écarté, les champions de l'unité ne se désintéressèrent pas pour autant de ceux qui restaient dans l'erreur. Les Cisterciens continuèrent leurs démarches auprès de l'empereur. C'est ainsi qu'au commencement de l'année 1168, l'abbé de Clteaux fut délégué auprès de Frédéric, en compagnie de l'évêque de Pavie et du prieur de Chartreuse, pour obtenir la paix de l'Église. L'abbé de Clteaux, retenu par la maladie, envoya pour le remplacer Geoffroy d'Auxerre, l'auteur de la vie de notre saint. Mais l'empereur, malgré les ouvertures qui venaient de lui, changeant brusquement d'avis, fit avertir les envoyés qu'il ne se rendrait à leurs

(1) *AA. SS. Boll.*, Mail l. II, p. 328 B.

raisons que s'ils arrivaient accompagnés d'un ange du ciel, et munis du pouvoir de faire des miracles, de guérir les lépreux et de résusciter les morts (1). Devant pareilles moqueries, toute démarche de ce genre semblait désormais inutile. Cependant, jusqu'à la fin de sa vie, l'archevêque de Tarentaise conserva l'espoir de ramener l'empereur dans le sein de l'Église. Deux ans plus tard, mettant à profit la confiance et l'estime que Frédéric n'avait cessé de lui montrer, on le vit courir à Besançon pour y trouver l'empereur. Chemin faisant à travers la Franche-Comté, il annonça sa visite au monastère cistercien de Bithaine, située aux environs de Lure. L'archevêque de Besançon, Herbert, créature de l'empereur et comme lui en révolte contre le pape, jaloux de conserver les bonnes grâces de Frédéric, s'efforça de mettre obstacle aux projets du saint, dont il avait quelques soupçons. Apprenant que celui-ci se rendait à Bithaine, il s'annonça pour le même jour, espérant qu'intimidé par cette nouvelle, l'archevêque de Tarentaise renoncerait à son projet de joindre l'empereur. L'abbé de Bithaine, effrayé à l'idée de voir s'affronter dans sa maison les deux prélats, et craignant le ressentiment de l'empereur, courut au devant de saint Pierre, et le supplia de renoncer à sa visite. Celui-ci, feignant, non sans malice, de croire qu'il n'y avait que le logement qui inquiétait l'abbé, répondit qu'il n'avait que toute petite escorte, et qu'un petit coin dans sa maison lui suffisait pour se loger : *angulus nobis quantumcumque sufficiet*,

(1) C'est ce que nous apprend une lettre de Jean de Salisbury, adressée à Baudouin archevêque d'Exeter. V. *Patr. Lat.*, t. CXCIX, col. 282 C.

*ne turberis* (1). Quant à Herbert il ne vint pas, retenu qu'il fut par une fièvre subite.

Notre saint, poursuivant son voyage, gagna Besançon, où il fit une entrée triomphale au milieu d'un grand concours de peuple. Il fut reçu par l'empereur, et s'il ne parvint pas à le fléchir, du moins put-il lui rappeler, une fois de plus, les maux immenses dont sa conduite était la cause. Puis il ne craignit pas, dans la ville même où résidaient l'empereur et l'archevêque schismatiques, d'exhorter le peuple à prier Dieu qu'il transformât le cœur de son pasteur Herbert, dont l'influence était néfaste sur Frédéric, ou bien qu'il en délivrât l'Église, *vel mulando hominem, vel necando* (2).

Quelques jours après, Herbert mourut (3). L'abbé de Bellevaux était accouru pour l'assister dans ses derniers moments, mais, s'il faut en croire notre biographe, il n'avait pu obtenir pour toute réponse à ses exhortations que des moqueries. Le malheureux mettait la main en guise de pavillon devant sa bouche, et faisait mine de sonner de la trompette. C'est tout ce qu'on put tirer de lui. Ainsi mourut tristement dans le schisme l'archevêque de Besançon ; et sur le passage de sa dépouille le peuple s'écria : « Béni soit Dieu qui a retiré l'impie ! » Tel est le récit que l'on trouve dans Geoffroy. De nos jours plusieurs auteurs

(1) *AA. SS. Boll.*, Mai t. II, p. 327 E.

(2) HENRIQUEZ, *Fasciculus SS. ord.* (Cist. Lib. II, 15), imprime : *vel mulando hominem, vel mulcando*. Cette leçon, qu'on retrouve dans le manuscrit de Troyes, semble préférable. Le jeu de mot est tout à fait dans le goût de notre auteur.

(3) *La Gall. Christ.*, t. XV, col. 51, place sa mort à la fin de 1171 ou au commencement de 1172.

ont voulu réhabiliter la mémoire d'Herbert. Les uns apportent un texte de Césaire d'Heisterbach, moine cistercien du XIII<sup>e</sup> siècle, qui, dans ses fameux *Dialogues*, qualifie l'archevêque Herbert de bon et lettré prélat, *bonus et litteratus* (1). L'argument est de peu de poids, surtout tiré d'un auteur allemand ; presque tous les chroniqueurs de ce pays s'étant montrés d'une indulgence inconcevable pour la conduite de Frédéric et pour tous ceux qui le suivirent dans le schisme. Tel Gonthier, ce moine cistercien du monastère de Paris, qui au XIII<sup>e</sup> siècle, chanta en vers les gloires de Barberousse, où les atrocités, dont se rendit coupable l'empereur dans sa campagne en Italie, sont racontées cyniquement par le moine, et où la part prise par Frédéric dans le schisme est soigneusement omise (2).

D'autres auteurs s'en référèrent à une charte d'Éberhard, successeur immédiat d'Herbert sur le siège de Besançon, où ce dernier est qualifié d'archevêque de bonne mémoire, *archiepiscopus bonae memoriae* (3) ; mais on sait que ce n'est qu'une formule qu'on applique indifféremment en pareil cas.

On ne peut nier qu'il soit difficile de débrouiller les faits. Le nom d'Herbert, que porta un archevêque de Besançon de cette époque, qui en raison de sa ressemblance avec le nom d'Herbert, fit qu'on lut souvent l'un pour l'autre, complique encore les choses.

(1) CÉSARE D'HEISTERBACH, *Dial. Miraculorum*, Dist. V, cap. XVIII, édition Strange, 1851, t. I, p. 296.

(2) V. *Pat. Lat.*, t. CCXII, col. 255-475.

(3) L'abbé Besson, *Mémoire historique sur l'abbaye de Chertieu*, p. 21, cite une charte du 9 février 1173, donation de l'église de Voujaucourt au monastère de Belchamp, où se trouvaient ces mots. Cette charte se trouverait aux Archives de Montbéliard.

On sait du moins qu'Herbert était un favori de l'empereur, et que celui-ci le pourvut, alors qu'il n'était, semblait-il, que simple laïc, de l'archevêché de Besançon, resté vacant à la suite de la démission d'Herbert d'abord, puis du transfert au siège de Langres de Gautier, son successeur, qui, tous deux, voulaient rester fidèles au pape Alexandre.

De plus on ne peut manquer de remarquer que Geoffroy écrivit la vie de saint Pierre en 1183, c'est-à-dire treize ans à peine après la mort d'Herbert. Le biographe est catégorique dans son affirmation ; osera-t-on lui imputer une calomnie aussi grave, qui d'ailleurs aurait soulevé l'indignation des contemporains et du pape lui-même ? Au contraire, le pape Célestin III, dans la bulle de canonisation de saint Pierre, approuva l'écrit de Geoffroy.

Ajoutons à cela que dans plusieurs pièces officielles, l'archevêque Herbert est traité sans ménagement.

C'est ainsi que dans une confirmation des biens du monastère de Belleveaux par Roger, évêque de Lausanne en 1180, on lit en propres termes qu'Herbert fut contaminé par la tache du schisme, *schismatis macula per omnia... contaminatus* (1). Plus tard, c'est un décret du pape Célestin III, adressé aux évêques de Belley et de Lausanne en 1194, où sont déclarés nuls les actes d'Herbert (2). En 1252 un acte de Guillaume archevêque de Besançon, qualifie Herbert d'intrus et d'apostat, *qui tanquam apostata*

(1) V. *Gall. Christ.*, t. XV, Instr., col. 48.

(2) V. DUNOD, *Hist. de l'Église de Besançon*, t. I, p. 159 ; voir également *Gall. Christ.*, t. XV, col. 51.

*pro archiepiscopo Bisuntino, de facto non de jure, se gerent* (1).

Malgré tous ses efforts pour éclairer l'empereur, notre saint ne vit pas en ce monde le résultat de ses peines. Ce ne fut qu'en 1177, c'est-à-dire trois ans après sa mort, que, grâce aux démarches d'un autre Cistercien, Hugues, abbé de Bonnevaux (2), l'empereur Frédéric reconnut enfin le pape Alexandre III, à Venise, au commencement de pourparlers qui devaient se terminer en 1183, par la paix de Constance qui mettrait fin au schisme.

(1) *Id.*, *ibid.*, Instr., col. 85.

(2) V. *Epistola Frederici imp. ad Capitulum Generale ord. Cist.*, dans MARRÈNE, *Thes. nov. anecd.*, t. I, col. 1847 A; BOUQUET, *Rech. hist. Gaules*, t. XVI, p. 698; CANIVET, *Statuta Cap. Gen. ord. cist.*, t. I, p. 85. On ne saurait dire pourquoil l'éditeur marque en note que le nom de l'abbé de Bonnevaux n'est pas connu avec certitude. Il s'agit bien de Hugues qui fut abbé de Bonnevaux de 1169 à 1194. D'ailleurs on possède encore deux lettres de l'empereur à Hugues de Bonnevaux, au sujet de la paix de l'Église, datées de 1176-1177, où le nom de l'abbé est écrit en toutes lettres. V. MARRÈNE, *op. cit.*, t. I, col. 585 A et D. V. également : *Epistola Alexandri Papae III ad Capit. Gener. ord. Cist.*, dans MARRÈNE, *op. cit.*, t. I, col. 1847 E; *Patr. Lat.*, t. CC, col. 1132.